Rapport ministériel fédéral, provincial et territorial

Date: 9 mai 2016

Titre: Rencontre des ministres FPT responsables de la gestion des urgences

(les 5 et 6 mai à Toronto, en Ontario)

Décisions : En pièce jointe

Ministère d'origine : Sécurité publique Canada, responsable de la rencontre; Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, responsable de la communication.

Participants : Les ministres responsables de la gestion des urgences au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux participent au forum des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences.

Position du Nunavut

- Même si le chef national de l'Assemblée des Premières Nations a été invité à participer aux discussions portant sur la gestion des urgences dans les contextes autochtones et du Nord, aucune autre organisation autochtone n'a été conviée et n'a donc pu se prononcer sur la question.
- La suppression du financement au titre du Programme conjoint de protection civile (PCPC) a nui à la formation au Nunavut.
- La question de la gestion des urgences dans les contextes autochtones et du Nord est abordée sous un angle qui met les Premières Nations au premier plan et les autres organisations autochtones au second plan. Le ministre Joe Savikataaq a fait remarquer au président de la réunion que, puisque les autres groupes autochtones et inuits n'avaient pas été conviés, ils n'avaient pas pu contribuer aux échanges sur le Plan national de gestion des urgences. Ce commentaire semble avoir eu une incidence, car la version finale du communiqué de presse (ci-jointe) contient des termes plus inclusifs.
- L'étude de la gestion des urgences reste largement axée sur la planification et l'intervention en cas d'incendie, d'inondation et de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd; les répercussions éventuelles des changements climatiques dans le Nord n'ont été que très peu abordées.
- Les enjeux liés aux opérations provinciales et territoriales de recherche et sauvetage n'ont pas fait l'objet de discussions très poussées; récompenser les bénévoles en leur remettant un prix ou une médaille pourrait avoir des répercussions positives, mais la mise en œuvre de ce programme au Nunavut pourrait s'avérer difficile pour des raisons logistiques.

- Les domaines qui relèvent du gouvernement du Canada (terres publiques) et ceux qui relèvent des provinces, des territoires ou des municipalités ne sont pas clairement définis.
- Dans le Nord, les infrastructures vieillissantes, la suppression du financement au titre du PCPC et le roulement des ressources humaines nuisent à la capacité et à la formation des municipalités et menacent d'affaiblir leur résilience face aux catastrophes.

Situation actuelle

- Les participants ont convenu qu'il fallait renouveler le Cadre de sécurité civile pour le Canada et s'en servir pour mettre à jour, achever et mettre en œuvre le Plan national de gestion des urgences.
- Un cycle administratif normal serait marqué par une réunion annuelle des ministres et par des réunions de soutien des sous-ministres, qui serviraient à appliquer les décisions prises qui figurent dans le document ci-joint (en vue d'élaborer le Plan national de gestion des urgences).
- Il a été proposé que le mode de financement des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (Sécurité publique Canada) soit modifié de façon à augmenter la contribution des provinces et des territoires; au Nunavut, cette augmentation correspondrait à un prélèvement d'environ trois dollars par personne.
- Il se peut que l'utilisation proposée d'une fréquence à large bande spécialisée (dont le signal sera plus fort près de la frontière entre le Canada et les États-Unis) ne soit pas efficace dans le cadre du processus d'alerte des résidents du Nord : des appareils mobiles seront peut-être utilisés, et il se peut que la gamme de fréquences ne soit pas suffisante pour que les alertes parviennent jusqu'aux régions reculées ou isolées.
- Les infrastructures vieillissantes des stations de radio communautaires nuisent au processus d'alerte des résidents.

Prochaines étapes

- Les ministres ont convenu d'entreprendre des démarches visant à mettre à profit les mesures d'atténuation afin de réduire les couts des catastrophes.
- Pour mettre sur pied le Système national d'alertes au public (SNAP), on partira du principe que les appareils mobiles sont de plus en plus utilisés.
- Le Plan de gestion des urgences permettra de renforcer la résilience aux catastrophes grâce à des mesures concrètes et évaluables qui tiennent compte de l'ensemble de la société.

Pièce jointe

- Programme
- Communiqué de presse; également accessible ici : http://www.scics.gc.ca/english/Conferences.asp?a=viewdocument&id=2424 http://www.scics.gc.ca/francais/Conferences.asp?a=viewdocument&id=2424
- Décisions

RENCONTRE DES MINISTRES FPT RESPONSABLES DE LA GESTION DES URGENCES <u>Programme</u>

Date et heure: Le 6 mai 2016, de 8 h à 15 h

Lieu : Centre provincial des opérations d'urgence

(CPOU) de l'Ontario, 25, avenue

Morton Shulman, Toronto (Ontario) M3M 0B1

Heure	Activités
7 h – 8 h	Déjeuner continental
8 h – 8 h 15	Allocution d'ouverture
	Responsables : Gouvernement du Canada et Terre-Neuve-et-Labrador
8 h 15 – 9 h 30	Élaboration d'un Plan d'action sur la gestion des urgences au Canada
	Responsables : Gouvernement du Canada et Terre-Neuve-et-Labrador
	Objectif : Discuter des points essentiels à prendre en compte pour élaborer un Plan d'action sur la gestion des urgences au Canada.
9 h 30 – 10 h	Photo de groupe et pause-santé
	(Des rafraichissements seront servis.)

10 h – 10 h 45	Gestion des urgences dans les réserves
	Responsable : Gouvernement du Canada
	Objectif: Adopter une vision commune des principaux problèmes que rencontrent les Premières Nations dans les réserves en matière de gestion des urgences.
10 h 45 – 11 h 15	Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) et recherche et sauvetage (SAR) au Canada
	Responsables : Gouvernement du Canada et Ontario
	Objectifs: Discuter de la marche à suivre pour renforcer les capacités de RSMUEL. Préparer le terrain pour une étude plus large sur la recherche et le sauvetage au Canada qui sera menée l'année prochaine.
11 h 15 – 11 h 40	Retombées économiques de l'évolution des catastrophes
	Responsables : Gouvernement du Canada et Manitoba
	Objectif : Étudier les retombées économiques de la gestion des urgences au Canada.
11 h 40 – 12 h	Communication relative à la sécurité publique
	Responsables : Gouvernement du Canada, Alberta et Saskatchewan
	Objectifs: Faire le point sur les progrès accomplis au Canada en matière d'alerte de la population; discuter de la marche à suivre pour créer un réseau à large bande de sécurité publique au Canada.
12 h – 12 h 15	Lecture des décisions
12 h 15 –	Diner
13 h	(Durant le diner, les fonctionnaires examinent et approuvent un communiqué.)
13 h –	Visite du Centre provincial des opérations d'urgence de l'Ontario
13 h 30 13 h 30 –	Lecture et approbation du communiqué provisoire
13 h 40	
13 h 40 – 14 h	Table ronde et mot de la fin
14 h –	Préparation de la conférence de presse
14 h 15	·
14 h 15 – 15 h	Conférence de presse
	1

COMMUNIQUÉ – LES MINISTRES FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX SE RÉUNISSENT POUR DISCUTER DE LA GESTION DES URGENCES

TORONTO, le 6 mai 2016. — Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences se sont réunis aujourd'hui à Toronto pour discuter des priorités nationales en la matière. La réunion coïncidait judicieusement avec la Semaine de la sécurité civile 2016, laquelle comprend un certain nombre d'activités de sensibilisation publique dans l'ensemble du pays.

La réunion a été coprésidée par l'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, et l'honorable Eddie Joyce, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de l'Organisation des mesures d'urgence de Terre-Neuve-et-Labrador. Les ministres ont été accueillis au Centre provincial des opérations d'urgence de l'Ontario.

Les ministres ont discuté des incendies dévastateurs à Fort McMurray, en Alberta, et ont remercié chaleureusement les premiers intervenants, les gestionnaires d'urgence, le personnel militaire et les bénévoles qui travaillent ensemble pour assurer la sécurité des Albertains. Les ministres se sont engagés à appuyer l'Alberta de façon continue en ce qui a trait aux efforts d'intervention et de rétablissement.

Reconnaissant l'augmentation de la fréquence et de l'importance des urgences liées au climat ou aux conditions météorologiques, les ministres ont convenu du besoin d'actualiser la gestion des urgences au Canada. Les ministres ont indiqué leur souhait de collaborer à la mise à jour du <u>Cadre de sécurité civile pour le Canada</u>, duquel découlera l'élaboration d'un plan en matière de gestion des urgences. Les ministres ont convenu d'entreprendre des démarches visant à mettre à profit les mesures d'atténuation afin de réduire les coûts des catastrophes.

Les ministres ont discuté des défis associés à la gestion des urgences pour les Premières Nations dans les réserves et se sont engagés à poursuivre leur collaboration et leur engagement en cette matière avec les communautés autochtones et leurs représentants.

De plus, les ministres ont discuté de l'engagement du gouvernement du Canada à rétablir le financement des équipes de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) partout au Canada. À cette fin, les ministres ont convenu de poursuivre leur collaboration à l'égard de l'évaluation de l'état actuel des capacités de RSMUEL et de déterminer les prochaines étapes en vue de l'amélioration de cette mesure essentielle. Les ministres ont également discuté de l'importance de renforcer les capacités de recherche et de sauvetage à travers le pays.

Les ministres ont discuté des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Système national d'alertes au public (SNAP), ainsi que de leurs priorités pour l'année à venir. De plus, les ministres ont indiqué leur intérêt à contribuer à la consultation en cours du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur la participation des fournisseurs de services sans fil au SNAP. Cette consultation permettra de documenter les prochaines étapes de l'intégration des médias numériques et des plates-formes mobiles au système d'alerte au public.

Les ministres ont discuté de l'état d'avancement des travaux fédéraux, provinciaux et territoriaux conjoints pour la mise en place d'un réseau à large bande de sécurité publique. Les ministres ont convenu de former un groupe consultatif public-privé afin de documenter les prochaines étapes pour cette initiative importante, mais complexe.

En conclusion, les ministres ont convenu de l'importance de reconnaître officiellement le courage et l'implication des bénévoles en recherche et sauvetage dans l'ensemble du Canada. L'engagement extraordinaire de ces bénévoles permet chaque année de sauver la vie de plusieurs personnes.

CITATIONS

- « C'est un privilège pour moi de participer à ma première réunion fédérale, provinciale et territoriale sur la gestion des urgences. Mes collègues et moi avons réalisé d'importants progrès aujourd'hui relativement à la détermination des principaux domaines d'action et nous nous sommes engagés à assurer une mobilisation continue à l'égard de ces questions. Cet engagement illustre notre désir partagé d'élaborer une approche de gestion des urgences pour l'ensemble de la société par l'inclusion, la collaboration et la responsabilité partagée. »
 - L'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada
- « Une relation de travail efficace entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires est d'une importance critique à la sécurité et au bien-être de tous les Canadiens. Nous sommes résolus à mettre à jour le cadre de sécurité civile pour le Canada et à collaborer avec nos partenaires fédéraux sur l'élaboration du Plan en matière de gestion des urgences. Je me réjouis d'accueillir la prochaine réunion à Terre-Neuve-et-Labrador. »
 - L'honorable Eddie Joyce, ministre responsable de l'Organisation des mesures d'urgence, Terre-Neuve-et-Labrador.

-30-

PERSONNES-RESSOURCES

Scott Bardsley
Cabinet du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
613-991-2924
scott.bardsley@canada.ca

Relations avec les médias Sécurité publique Canada 613-991-0657 media@ps-sp.qc.ca

Meghan Drover Gestionnaire des relations avec les médias Organisation des mesures d'urgence de Terre-Neuve-et-Labrador 709-729-0857, 690-1810 meghandrover@gov.nl.ca

Rencontre des ministres FPT responsables de la gestion des urgences Le 6 mai 2016, Toronto (Ontario) Décisions (version provisoire)

1. Élaboration d'un Plan de gestion des urgences pour le Canada

- Élaborer un Plan de gestion des urgences, en mettant notamment à jour le Cadre de sécurité civile pour le Canada, à l'issue d'une concertation entre les ordres de gouvernement, conformément à la Constitution, et de la consultation des communautés autochtones (p. ex. en s'appuyant sur les programmes anciens et actuels, comme le Programme conjoint de protection civile, pour obtenir l'avis des victimes de situations d'urgence et de catastrophes).
- Instaurer un cycle administratif normal marqué par une réunion annuelle des ministres FPT et par des réunions de soutien des sous-ministres et des hauts fonctionnaires FPT.

2. Gestion des urgences dans les réserves et les milieux autochtones

 Mieux mobiliser les communautés autochtones pour parvenir à renforcer la gestion des urgences (p. ex., sensibilisation à la culture, révision de l'application des codes du bâtiment dans les réserves, création de groupes de travail FPT, développement de la capacité, etc.), notamment en concluant des ententes bilatérales de gestion des urgences entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires.

3. Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) et recherche et sauvetage (SAR) au Canada

- Nouer le dialogue avec les provinces et territoires et les forces opérationnelles de RSMUEL pour que le Canada dispose d'une capacité de RSMUEL suffisante.
- Procéder à un examen des politiques en matière de recherche et sauvetage au Canada, en consultant les provinces et les territoires, ainsi que les intervenants.
- Étudier les options pour la création d'une médaille nationale visant à récompenser les bénévoles de recherche et sauvetage.

4. Retombées économiques de l'évolution des catastrophes

- Entreprendre des démarches visant à mettre à profit les mesures d'atténuation afin de réduire les couts des catastrophes.
- Réexaminer les Accords d'aide financière en cas de catastrophe, conformément à la promesse des premiers ministres, et optimiser l'accès aux 15 % au titre des mesures d'atténuation.
- Envisager d'améliorer le programme d'atténuation des catastrophes (p. ex. en adoptant une approche tous risques, en tâchant de tirer parti des enveloppes budgétaires d'Infrastructure Canada, etc.).
- Établir une stratégie pratique et viable sur le plan économique pour la gestion des urgences au Canada (p. ex. en promouvant les assurances habitation contre les inondations).

5. Communication relative à la sécurité publique

- Accélérer la mobilisation des intervenants pour mettre sur pied un réseau à large bande de sécurité publique.
- Favoriser la mise en œuvre du Système national d'alertes au public et participer aux consultations dans le cadre du système d'alertes au public sans fil.

- Collaborer avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) pour examiner les problèmes posés par les réseaux de téléphone cellulaire dans les régions isolées, et aborder la question du service 9-1-1 de prochaine génération.
- Proposer une mise à jour de la Stratégie d'interopérabilité des communications pour le Canada.